



# PRÉFET DE L'HÉRAULT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 06 avril 2022

### ÉTAT DES RESSOURCES EN EAU

**Dans l'Ouest du département, le bassin versant de l'Orb, son axe soutenu et le bassin du Jaur sont placés en alerte**

Sous l'autorité du préfet de l'Hérault, le comité de suivi de la ressource en eau s'est réuni mardi 28 mars 2023 afin de faire un point sur la situation hydrologique et météorologique. Dans le département, les indicateurs d'état de la ressource présentent déjà les signes précoces d'une situation tendue. Les pluies d'automne et d'hiver n'ont pas permis une recharge suffisante des nappes et les débits de certains cours d'eau sont anormalement bas pour la saison. Ce constat est particulièrement marqué sur le bassin versant de l'Orb, à l'ouest du département, où les cours d'eau sont restés sur des niveaux d'été depuis l'automne dernier.

Compte tenu des données recueillies et des prévisions météorologiques à court terme, **le préfet de l'Hérault a décidé de placer en alerte le bassin versant de l'Orb, son axe soutenu et le bassin du Jaur.**

Les premières mesures de restrictions sur l'usage de l'eau entrent donc en vigueur sur ces territoires. Le remplissage des piscines privées et le lavage des véhicules (en dehors des stations professionnelles) sont par exemple interdits jusqu'à nouvel ordre.

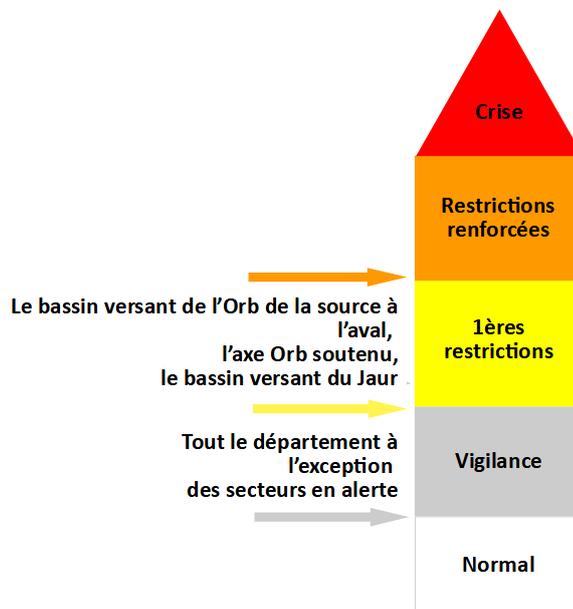
**Le reste du département de l'Hérault est placé en vigilance.**

L'étiage 2023 s'annonçant potentiellement plus sévère que les années précédentes, des mesures plus restrictives pourraient s'imposer dans les prochaines semaines. Il est rappelé que des arrêtés de restriction d'usage de l'eau complémentaires peuvent être pris par les maires concernés s'ils estiment que la situation sur leur territoire le nécessite.

Pour Hugues Moutouh, préfet de l'Hérault : « Il est indispensable de se mobiliser collectivement et sans attendre pour faire face à cette situation de sécheresse très précoce en 2023 et de faire preuve de responsabilité et de solidarité dans les usages de l'eau. »

**Retrouvez l'ensemble des mesures d'interdictions et de restrictions par secteur et par usage sur :**

<https://www.herault.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-eau-chasse-risques-naturels-et-technologiques/Eau/Secheresse/Etat-de-la-ressource-en-eau-05-avril-2023/Etat-des-ressources-en-eau>



#### Cabinet du préfet

Service départemental de

la communication interministérielle

Tél. : 04 67 61 61 25

Mél. : [pref-communication@herault.gouv.fr](mailto:pref-communication@herault.gouv.fr)

Site : [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)

Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance  
34062 Montpellier CEDEX 2